

La réussite de tous.
Sans modération !



**Pour l'école,
on ne doit
pas se priver.**



SNUipp - FSU 28
3, rue Louis Blériot
28300 CHAMPHOL
Tel: 02.37.21.15.32
Port: 06.80.30.33.07
Fax: 02.37.21.39.89

Jean-Christophe Rétho
Secrétaire départemental SNUipp-FSU 28

À

Mme le Rectrice de l'Académie Orléans-Tours

Champhol, le 21 juin 2012

Objet : *Renouvellement des EVS*

Madame la Rectrice,

Monsieur le premier Ministre vient d'annoncer le renouvellement de 14 000 Emplois de Vie Scolaire recrutés en Contrats Uniques d'Insertion (CUI) et chargés des missions d'aide administrative et/ou d'accompagnement des élèves en situation de handicap, dont les contrats arrivaient à leur terme, faute de financement.

Cette situation concerne nombre de personnels recrutés sur les écoles de notre département.

Nous vous demandons de recruter prioritairement, lors du renouvellement à venir, les personnels EVS déjà en poste dans les écoles n'ayant pas atteint la limite de leur éligibilité.

Pour l'avenir, nous souhaitons que s'ouvrent des discussions sur la création de nouveaux métiers nécessaires au fonctionnement de l'école. Nous pensons que l'accompagnement des enfants en situation de handicap ou l'aide à la direction d'école doivent se traduire par des emplois pérennes et qualifiés.

Veillez croire, Madame la rectrice en notre attachement au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Le secrétaire départemental du SNUipp-FSU 28

Jean-Christophe Rétho